

DÉCISION N° 2023-195 - B

La directrice de l'université de technologie de Compiègne,

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2018-1189 du 19 décembre 2018 relatif aux universités de technologie

Vu les statuts de l'établissement,

DÉCIDE

Article unique :

Madame Dany-Laure Lavillette est nommée responsable par intérim du service des stages au sein du pôle relations formation entreprises de l'UTC à compter du 8 décembre 2023 et ce jusqu'à la désignation du nouveau responsable du service.



Claire Rossi

Service des
affaires générales

☎ 03-44-23-73-76

sagj@utc.fr

Original : Service des Affaires Générales
Copies : Service ou Direction concerné(e)
Direction des ressources humaines
Direction des Affaires Financières
Agent comptable
Intéressé(e)

Diffusion générale